

MODALITES DE QUALIFICATIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE 2009/2010

Suite à la communication de Philippe GENET, Directeur de la Fédé, indiquant le nombre de places disponibles par comités pour les qualifications des Championnats de France de la saison 2009/2010, le Comité Limousin-Périgord dispose de 5 places pour la finale du Championnat de France à Reims (les 22 et 23 Mai 2010) et 9 places pour le Championnat de France Promotion à Vichy (les 8 et 9 Mai 2010).

Après concertation du bureau en date du 12/11/09, il a été adopté à l'unanimité la répartition suivante :

- 3 places sont attribuées aux premiers des S2, S3, S4 et les 2 places restantes seront attribuées par ordre de classement au Championnat Régional (11 Avril 2010).
- Il faudra faire confirmer aux joueurs le jour du Championnat Régional leur participation à la finale du Championnat de France à Reims.
- Les 9 places pour le Championnat de France Promotion à Vichy seront attribuées lors du Simultané Mondial. Après jonction des 4 centres l'attribution se fera par ordre de classement.
- Chaque centre devra prévenir les joueurs qui pourraient être sélectionnés pour le Championnat de France Promotion à Vichy qu'ils auront 48h pour confirmer leur participation à ce Championnat à Vichy.

Extrait du Hors-série de Novembre 2009 :

A partir de la saison 2009-2010, le Championnat 5-6-7 est réservé aux joueurs qualifiés.

Il faut savoir que la Coupe de la Fédération sera jumelée à ce Championnat avec attribution des tables, classement et palmarès séparés.